

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°5

Le mardi 27 février 2024

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°4				27/02/2024	QUORUM	7
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024						
CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
MEMBRES DE DROIT						
ADMINISTRATION	Karine RICHARD-BRUN	Provisseure	provisseure@lfo.no	P		
	Muriel SERRA	Directeur des classes Primaires	directrice@lfo.no	P		
	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	cpe@lfo.no	P		
	Knut SØRLIE	Directeur Exécutif	knut.sorlie@lfo.no	P		
	Sophie DELPORTE	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle	sdelporte@france.no	P		

Affaire suivie par :
Provisure

MEMBRES ELUS					
PERSONNELS	Gilles DARAM	Repr. des personnels enseignants	gilles.daram@lfo.no	Excusé	
	Thibaut TERRAL	Repr. des personnels enseignants	thibaut.terral@lfo.no	P	
	Franck TABONE	Repr. des personnels enseignants	franck.tabone@lfo.no	P	
	Isabelle VERICEL	Repr. des personnels	isabelle.vericel@lfo.no	P	
	<i>Pas de candidat</i>	Repr. des personnels d'administration et de service	<i>Pas de candidat</i>		
	Isabelle MONCEYRON	Suppléante	isabelle.monceyron@lfo.no		
	Marie-Laure BARRIL	Suppléant	marielaure.barril@lfo.no		
	Corinne GERARD	Suppléant	corinne.gerrard@lfo.no		
	Clarence CREPIN	Suppléant	clarence.crepin@lfo.no		
	<i>Pas de candidat</i>	<i>Repr. des personnels d'administration et de service</i>	<i>Pas de candidat</i>		
USAGERS	Mathilde SANGLIER	Parent d'élève	mathilesanglier@hotmail.fr	P	
	Ana-Marija GRÖNDAHL	Parent d'élève	am_grondahl@yahoo.com	P	
	Jérôme FRANCK-SÆTERVOLL	Parent d'élève	jerome.franck@rikstv.no		
	Anne GONTHIER JORDHEIM	Suppléante	annegonthier@hotmail.com		
	Astrid GUGUEN-HØST	Suppléante	astrid_guguen@yahoo.no		
	Mounia FENNEFOSS BENARBIA	Suppléante	mounia_benarbia@yahoo.fr	P	
	HOMOLA Max	Elève (Terminale) Vice Président CVL	Max.homola@lfo.no	P	
	GENTY Victor	Elève (4ème) Vice Président CVC	Victor.genty@lfo.no	Excusé	
	MERHEB Noor	Suppléante	Nour.merheb@lfo.no		
	NESVIK Ava	Suppléante	Ava.nesvik@lfo.no		

Affaire suivie par :
Provisseure

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE					
Conseil de Gestion	Annabelle LEFEBURE	Président CG	annabelle.lefebure@lfo.no	P	
	David GRABOWSKI	Membre CG	david.grabowski@lfo.no		
Personnalités locales	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée – suppléante député Holroyd	vrevoy@gmail.com		
	Lorelou DESJARDINS	Personnalité qualifiée	lorelou.desj@gmail.com		
	Thomas BASSETTO	Conseiller consulaire	thomas@conseillers-no-is.fr	P	
	Marion HERRERA	Conseillère consulaire	marion@conseillers-no-is.fr		
	Natacha BLISSON	Conseiller consulaire	natacha.blisson@gmail.com		
Consule de France	Peggy SCREMIN	Consule	peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr		
CVL	MERHEB Noor ou NEVIK Ava	Membre du CVL			

Le Conseil d'Établissement n°5 débute à 17h00 sous la présidence de Karine RICHARD BRUN, proviseure. Madame la proviseure remercie chacun pour sa disponibilité et sa contribution à cette instance essentielle du Lycée Français d'OSLO.

1. Choix d'un secrétaire de séance :

Mme SERRA assurera le secrétariat du conseil d'établissement.

2. Quorum

Notre instance étant composée de 13 membres. Le quorum est fixé à 7

Le quorum étant donc atteint avec 12 membres présents, le C.E. peut valablement délibérer.

Affaire suivie par :

Provisure

3. Approbation de l'ordre du jour

4. Ordre du jour : précisions sur les séjours scolaires engagés

- Calendrier prévisionnel 2024-2025 et absentéisme sur les semaines « coupées » de vacances ».
 - Parcours Avenir : réunions d'orientation LFO - 5è, 3è, 2nde, 1ère et Tale et process
 - Point structure 2024-2025 : quelques informations institutionnelles
 - Inscriptions 2024-2025 (point d'information)
 - Projet immobilier (point d'information)
 - Divers projets : Hjertesone, COOPE, nouveaux intervenants au sein du CESCE, ...
- a. Approbation du PV du CE du 11 décembre 2024 modifié
- b. Questions diverses :
- Mise en conformité du règlement intérieur, notamment à la partie relative au conseil de discipline, avec la législation norvégienne
 - Cours non assurés, demande de réduction du volume et de remplacement systématique des absences prévues
 - Retour du redoublement dans l'Education Nationale française, compatibilité avec la réglementation norvégienne
 - Qualité de l'enseignement au secondaire - inquiétude des parents quant aux pratiques de suivi alignées sur l'enseignement publique alors que les coûts d'écolage sont élevés et vont encore augmenter. Interrogation des parents sur le rapport qualité/prix.

L'ordre du jour ainsi que les questions diverses sont présentés par la présidente.

Nombre de votants :

12

Nombre d'abstentions : 0

Votes exprimés : 12

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du PV précédent : CE du 11 décembre 2023 (transmission en retard le 29 janvier 2024 et modification souhaitée)

Le PV du CE du 11 décembre 2023 a été transmis à la Direction du LFO le 29/01/2023 par M. Frank Saetervoll, secrétaire pour les parents représentants.

Ce PV est habituellement validé par mail avec une date butoir de 10 jours après l'envoi du PV. Ce CE exceptionnel intervenant la semaine suivant sa réception, Mme la Provisoire a proposé aux membres de valider son compte-rendu lors du CE exceptionnel du 5 février 2024.

Des remarques ont été formulées par le CE concernant son approbation lors du CE exceptionnel du 5 février 2024.

Un PV modifié a été transmis aux membres ne portant que la remarque suivante :

- Pour conserver un budget à l'équilibre, Madame la Provisoire réduira le nombre d'emplois AED d'environ 1.5 ETP.

M. Daram a souhaité que soit inscrit la totalité du commentaire, dont acte :

- Carte des emplois : La création du poste de CPE supplémentaire avait été annoncée avec la réduction de 1.5 ETP d'AED afin de maintenir le budget du LFO en équilibre. Ceci a été omis dans le compte-rendu. Mme la Provisoire confirme cette intention et rajoute cette mention dans le PV. Le coût d'un CPE résident supplémentaire est pris en charge à 75% (estimation DIREX) par le LFO.

La validation du PV a donc lieu lors du prochain CE le mardi 27 février 2024.

Nombre de votants :

12

Nombre d'abstentions :

0

Votes exprimés : 12

Affaire suivie par :
Provisure

6. CALENDRIER du LFO pour l'année scolaire 2024-2025

a) Absences nombreuses lors des vacances de décembre 2023 :

Madame la Provisure tient à revenir sur un **nombre important d'absences qui ont été constatées en particulier lors des vacances de Noël 2024.**

Le positionnement du démarrage des vacances de décembre en milieu de semaine ainsi que le retour en cours en milieu de semaine pour la rentrée de janvier ont eu pour conséquence le retrait de nombreux élèves de l'école.

Cette tendance a été observée au primaire et au secondaire. Ceci a déjà été évoqué au Conseil d'école et il était important de le porter à la connaissance des membres du Conseil d'établissement.

Elle met en garde la communauté sur ces semaines écourtées génératrice de désorganisation !

Pour information, elle rappelle à tous les parents d'élèves l'obligation de présence des élèves à l'école et la nécessité de respecter les programmes élaborés par les maitres et professeurs.

Pour information, au primaire 20% d'élèves absents semaine 51.

Au secondaire, sur la semaine 51, la dernière avant les vacances de Noël, nous constatons 18,5% d'absences et un total de 57 élèves absents sur le cycle secondaire. Certaines classes de 5ème et 3ème avaient jusqu'à 8 à 10 élèves absents.

Affaire suivie par :
Provisseure

- b) Une proposition de calendrier scolaire 2024/2025 des parents d'élèves élus au conseil d'école et des enseignants du primaire a été formulée et transmise aux différents membres du Conseil d'Etablissement qui ont également la possibilité de présenter leur proposition qui sera débattue.

LA PROPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE :

VACANCES LFO		VACANCES LFO		VACANCES NORVEGIENNES		VACANCES FRANCAISES
Rentrée Professeurs	2 j	Mercredi 21/08/2024 journée Jeudi 22/08/2024 journée	1 j	Lundi 19/08/2024	1 j	Lundi 02/09/2024
Rentrée des classes	1 j	Vendredi 23/8/2024	1 j	Lundi 19/08/2024	1 j	Mardi 03/09/2024
Vacances d'automne	2 sem	Vendredi 18/10/2024 soir Lundi 04/11/2024 matin	1 sem	Vendredi 27/09/2024 soir Lundi 07/10/2024 matin	2 sem	Vendredi 18/10/2024 soir Lundi 04/11/2024 matin
Vacances de Noël	2 sem	Vendredi 20/12/2024 soir Lundi 06/01/2025 matin	2 sem	Vendredi 20/12/2024 soir Lundi 06/01/2025 matin	2 sem	Vendredi 20/12/2024 soir Lundi 06/01/2025 matin
Vacances d'hiver	2 sem	Vendredi 14/02/2025 soir Lundi 03/03/2025 matin	1 sem	Vendredi 14/02/2025 soir Lundi 24/02/2025 matin	2 sem	Zone BC et AC
Vacances de Printemps	2 sem	Vendredi 11/04/2025 soir Lundi 28/04/2025 matin	1 sem	Vendredi 11/04/2025 soir Lundi 21/04/2025 matin	2 sem	Zones BC et AC
FERIÉ		Jeudi 01/05/2025 journée Vendredi 02/05/2025 journée				Jeudi 01/05/2025 journée
FERIÉ PONT DE L'ASCENSION		Mercredi 28/05/2025 soir Lundi 02/06/2025 matin		Jeudi 29/05/2025		Mercredi 28/05/2025 soir Lundi 02/06/2025 matin
FERIÉ _ Fête nationale		Samedi 17/05/2025		Samedi 17/05/2025		
FERIÉ LUNDI DE PENTECOTE		Lundi 09/06/2025 journée				Lundi 09/06/2025 journée
Fin des classes		Vendredi 20/06/2025 soir		Vendredi 20/06/2025 soir		Vendredi 04/07/2025

Le calendrier présenté est discuté puis adopté. Il sera soumis à notre organisme de tutelle.

Affaire suivie par :
Provisoire

CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 (rythme Nord)

vacances LFO

vacances norvégiennes

Vacances françaises

ouverture Club vacances (élémentaire)

ouverture JE (barresage)

Journales hebdomadaires de concertation des professeurs

août-24		septembre-24		octobre-24		novembre-24		décembre-24		janvier-25		février-25		mars-25		avril-25		mai-25		juin-25		juillet-25	
1 je	ABC	1 di	ABC	1 ma		1 ve	ABC	1 di		1 ma	ABC	1 sa		1 di	AC	1 ma		1 je	A	1 di	ABC	1 ma	
2 ve	ABC	2 lu		2 me		2 sa	ABC	2 lu		2 je	ABC	2 di		2 ve	AC	2 me		2 ve	A	2 lu		2 me	
3 sa	ABC	3 ma		3 je		3 di	ABC	3 ma		3 ve	ABC	3 lu		3 di	A	3 je		3 sa	A	3 ma		3 je	
4 di	ABC	4 me		4 ve		4 lu		4 ma		4 sa	ABC	4 me		4 ve	A	4 di		4 sa	A	4 me		4 ve	
5 lu	ABC	5 je		5 sa		5 ma		5 je		5 di	ABC	5 me		5 sa	A	5 lu		5 lu		5 je		5 sa	ABC
6 ma	ABC	6 ve		6 di		6 me		6 ve		6 lu		6 sa		6 di	A	6 me		6 me		6 di		6 ve	ABC
7 me	ABC	7 sa		7 lu		7 je		7 sa		7 ma		7 ve		7 lu	A	7 me		7 lu	B	7 me		7 sa	ABC
8 je	ABC	8 di		8 ma		8 ve		8 di		8 sa		8 ma		8 sa	A	8 me		8 me	B	8 je		8 ma	ABC
9 ve	ABC	9 lu		9 ma		9 sa		9 lu		9 je		9 di		9 sa	A	9 me		9 me	B	9 ve		9 lu	ABC
10 sa	ABC	10 ma		10 ve		10 di		10 me		10 je		10 lu		10 sa	A	10 me		10 sa	B	10 ma		10 je	ABC
11 di	ABC	11 me		11 ve		11 lu		11 sa		11 je		11 di		11 sa	A	11 me		11 di	B	11 me		11 ve	ABC
12 lu	ABC	12 je		12 sa		12 ma		12 ve		12 di		12 sa		12 lu	B	12 me		12 sa	BC	12 lu		12 je	ABC
13 ma	ABC	13 ve		13 di		13 me		13 ve		13 lu		13 sa		13 di	B	13 me		13 di	BC	13 ma		13 ve	ABC
14 me	ABC	14 sa		14 lu		14 je		14 sa		14 ma		14 ve		14 di	B	14 me		14 me	BC	14 ma		14 ve	ABC
15 je	ABC	15 di		15 ma		15 ve		15 di		15 sa		15 ma		15 sa	BC	15 me		15 sa	BC	15 je		15 di	ABC
16 ve	ABC	16 lu		16 ma		16 sa		16 lu		16 je		16 di		16 sa	BC	16 me		16 ve	BC	16 lu		16 me	ABC
17 sa	ABC	17 ma		17 ve		17 di		17 me		17 je		17 lu		17 sa	BC	17 me		17 sa	BC	17 je		17 di	ABC
18 di	ABC	18 me		18 ve		18 lu		18 sa		18 je		18 di		18 sa	BC	18 me		18 me	BC	18 di		18 ve	ABC
19 lu	ABC	19 je		19 sa		19 ma		19 ve		19 di		19 sa		19 lu	BC	19 me		19 sa	BC	19 je		19 di	ABC
20 ma	ABC	20 ve		20 di		20 me		20 ve		20 lu		20 sa		20 di	BC	20 me		20 me	BC	20 ma		20 ve	ABC
21 me	ABC	21 sa		21 lu		21 je		21 sa		21 ma		21 ve		21 di	BC	21 me		21 sa	BC	21 me		21 ve	ABC
22 je	ABC	22 di		22 ma		22 ve		22 di		22 sa		22 me		22 sa	BC	22 me		22 sa	BC	22 je		22 di	ABC
23 ve	ABC	23 lu		23 ma		23 sa		23 lu		23 je		23 di		23 sa	BC	23 me		23 sa	BC	23 ve		23 di	ABC
24 sa	ABC	24 ma		24 ve		24 di		24 me		24 je		24 lu		24 sa	BC	24 me		24 sa	BC	24 sa		24 me	ABC
25 di	ABC	25 me		25 ve		25 lu		25 sa		25 je		25 di		25 sa	BC	25 me		25 sa	BC	25 di		25 ve	ABC
26 lu	ABC	26 je		26 sa		26 ma		26 ve		26 di		26 sa		26 lu	BC	26 me		26 sa	BC	26 lu		26 me	ABC
27 me	ABC	27 sa		27 lu		27 je		27 sa		27 ma		27 ve		27 di	BC	27 me		27 sa	BC	27 me		27 ve	ABC
28 ma	ABC	28 di		28 me		28 ve		28 di		28 sa		28 me		28 sa	BC	28 me		28 sa	BC	28 ma		28 ve	ABC
29 je	ABC	29 lu		29 ma		29 sa		29 lu		29 je		29 di		29 sa	BC	29 me		29 sa	BC	29 je		29 di	ABC
30 ve	ABC	30 ma		30 ve		30 di		30 me		30 je		30 lu		30 sa	BC	30 me		30 sa	BC	30 ve		30 me	ABC
31 sa	ABC	31 lu		31 ma		31 sa		31 di		31 me		31 ve		31 di	BC	31 me		31 sa	BC	31 sa		31 me	ABC

Nombre de votants :

12

Nombre d'abstentions :

0

Votes exprimés : 12

Affaire suivie par :
Provisoire

7. Parcours Avenir : réunions d'orientation LFO - 5^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et Tale et process

Des réunions d'orientation ont eu lieu avant les vacances pour aider les parents d'élèves et les élèves à prolonger la réflexion sur leur parcours.

Les enjeux étaient différents. Présentation du process d'orientation → fiches dialogues !

	5 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Terminales
Thématiques présentées	Parcours Avenir	Parcours Avenir	Parcours Avenir	Parcours Avenir	Parcoursup, Common Ap et UCAS
	Cycle 4	DNB	Choix de spécialités de 1 ^{ère}	Choix de spécialités de Tale	Baccalauréat
	DNB	Oral du DNB	Organisation du baccalauréat	Inscriptions LV	Inscriptions Etudes Supérieures
	Richesse Parcours LFO		Stage de découverte professionnelle	Procédures Parcoursup, CommonAp et Ucas	Bourse Excellence Major
	Spécificités des programmes officiels français	Poursuite en lycée et enjeux	Spécificités des programmes officiels français - Parcoursup	Poursuite d'études	Poursuite d'études
DATES DES REUNIONS D'INFORMATION	30 JANVIER 2024	1 ^{ER} FEVRIER 2024	PRESENTATION ELEVES le 30/01/2024 REUNION PARENTS le 8/02/2024	6 FEVRIER 2024	PRESENTATION CAMPUS France en classe le 26/01/2024 REUNION PARENTS le 29/02/2024
TRANSMISSION FICHES DIALOGUES		LUNDI 26 FEVRIER 2024	LUNDI 26 FEVRIER	LUNDI 26 FEVRIER 2024	
RETOUR FICHES DIALOGUES		LUNDI 4 MARS 2024	LUNDI 4 MARS 2024	LUNDI 4 MARS 2024	
COMUNICATION AU CHEF D'ETABL.		JEUDI 7 MARS 2024	JEUDI 7 MARS 2024	JEUDI 7 MARS 2024	
CONSEIL DE CLASSES	JEUDI 21 MARS 2024	MARDI 12 MARS 2024	JEUDI 14 MARS 2024	MERCREDI 13 MARS 2024	LUNDI 11 MARS 2024

Affaire suivie par :
Provisseure

La question des spécialités est abordée.

Le représentant des élèves souligne qu'il serait important d'informer les élèves que la spécialité choisie en 1^{ère} pourrait ne pas être reconduite en terminale car l'an dernier certains élèves n'ont pas pu continuer leur spécialité. La proviseure répond que c'est ce qui est fait mais il est essentiel d'attendre les décisions/avis du conseil de classe et de laisser avant cela toute possibilité aux élèves de se déterminer en fonction des spécialités qui sont importantes pour leur futur projet d'études supérieures et appuyées sur leur réussite dans ces matières. Le problème peut effectivement se poser pour la terminale mais un échange avec les parents et élèves sera mis en place au plus tôt.

L'idée est évoquée de proposer aux élèves de faire leur choix de spécialités dès la seconde. La proviseure précise que pour la 2nd, les élèves se déterminent sachant que toutes les spécialités sont possibles.

Un parent demande si le LFO a accepté l'année dernière toutes les demandes de spécialités en Maths/Physique. La proviseure valide.

Le représentant des élèves s'exprime également sur l'intervention de Campus France qui semblait ne pas disposer de toutes les informations relatives à Parcours Sup. Madame la COCAC précise que l'intervenant n'avait pas la formation et accès à Parcoursup.

La proviseure précise qu'elle animera prochainement une présentation de Parcoursup à destination des parents de terminale.

Un parent évoque le fait que 65% des élèves continuent à l'issue du baccalauréat leurs études en Norvège. Un effort devrait être fait quant à ce sujet. La proviseur précise que la présentation des universités d'Oslo a eu lieu (5 plus grandes universités étaient représentées).

Affaire suivie par :
Provisoire

8. Point structure 2024 - 2025

Recrutement d'un CPE n°2

Départ de notre orthophoniste et recrutement à venir

- Anglais : retour de Mme Rauzier possible
- Poste en allemand
- Poste en musique
- Poste en Arts plastiques
- Départ de 1,5 ETP d'AED
- Volonté de recruter en SVT et maths si besoin – travail sur les groupes projetés...
- Dans l'attente des choix de spécialité des élèves de 2^{nde} et de 1^{ère}
- Dans l'attente des choix de LV2 des 6èmes passant en 5^{ème}
- Dans l'attente des élèves s'inscrivant en section européenne / DNL (+1h en anglais et +1h en DNL)
- Dans l'attente des élèves s'inscrivant en NORVE en 1^{ère} et terminale

Nouvelles annonces Education Nationale : dans l'attente des validations

- o Redoublement laissé à l'appréciation des équipes et du président des conseils de classes et in-fin de la COCAC

Les textes : FICHE SUPPORT EN CAS DE REDOUBLEMENT EXCEPTIONNEL de la 6ème à la 1^{ère} :

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux, ou l'élève majeur, et après que le conseil de classe s'est prononcé. Une seule décision de redoublement peut intervenir durant toute la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4. Toutefois, une seconde décision de redoublement peut être prononcée, avant la fin du cycle 4, après l'accord préalable du COCAC.

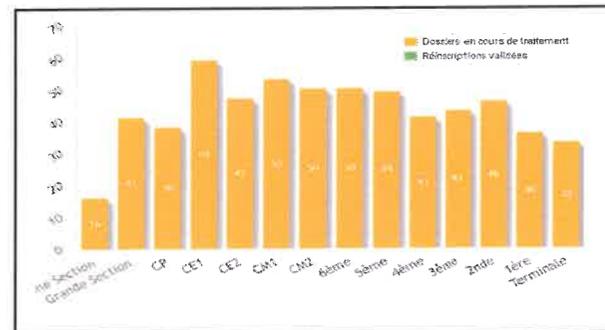
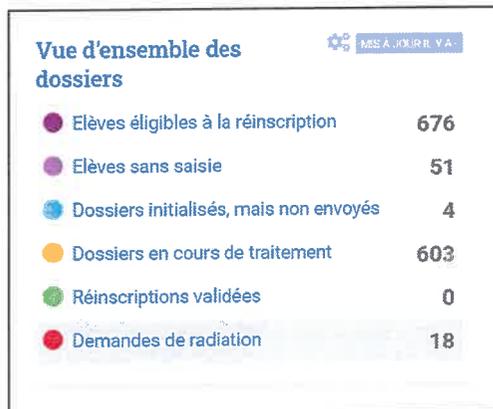
La décision est notifiée aux parents par le Chef d'établissement. La notion d'accompagnement pour pallier les difficultés importantes d'apprentissage est mise en avant. Ses modalités et un bilan est effectué à l'issue duquel la décision est notifiée.

A l'issue, ces derniers peuvent faire appel de cette décision auprès de la commission d'appel présidée par la COCAC. Cet appel peut être rejeté ou validé auquel cas il confirme ou invalide la décision prise à l'issue du Conseil de classe.

Affaire suivie par :
Provisseure

Un parent s'interroge sur le fait que le redoublement soit compatible avec le système norvégien. La proviseure explique que loi norvégienne ne s'applique pas sur l'orientation des élèves. Le système scolaire français a été approuvé par l'autorité norvégienne dans le cadre de l'accord bilatéral.

9. Réinscriptions 2024-2025 (point d'information) au 20 février 2024



Parmi les élèves sans saisie, 28 élèves de terminale n'ont pas procédé à la radiation de leur dossier.

Ce qui laisse 23 dossiers sans saisie. Le reste provient de la PS de maternelle qui va être inscrite.

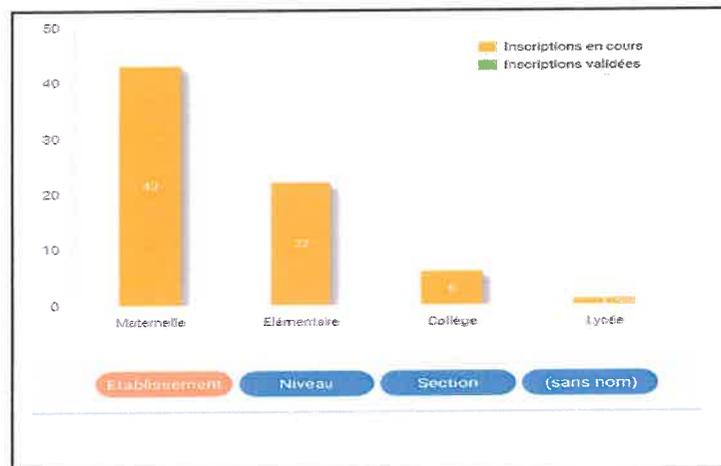
Le manquant est en cours de traitement. Il faut avancer dans le calendrier annuel pour être plus précis.

Une quinzaine de radiations en primaire. 4 Relances ont été envoyées pour les réinscriptions. 2 départs vers le système norvégien en 2^{nde}.

Affaire suivie par :
Provisoire

10. Inscriptions 2024-2025 (point d'information) au 20 février 2024

Vue d'ensemble des dossiers d'inscription	
● Dossiers initialisés, mais non envoyés	40
● Dossiers envoyés non traités	46
● Dossiers en cours de traitement	26
● Inscriptions validées	0
● Dossiers annulés/désistements	8



11. Projet immobilier (point d'information)

Poursuite des travaux avec Oslo Plan et Bygg (Skovveien et Sandaker) et l'école Allemande (Propriétaire). Nos échéances :

- **Suppression de notre CA du 28 FEVRIER 2024 initialement prévu pour prise de décision.**

MAIS :

- LUNDI 26 FEVRIER 2024 : **MAIL** à destination de la communauté pour planifier une INFO LFO IMMOBILIER
- MERCREDI 6 MARS 2024 : **INFO LFO IMMOBILIER** à 16h30
- LUNDI 4 MARS 2024 : **COMMISSION STRATEGIE LFO** à 16h30 après la proposition du contrat de l'école allemande le 1^{er} MARS 2024

Trois sites sont toujours évoqués. Cependant les données évoluent en relation avec les effectifs, les ETP.

La solution semble se dessiner mais le Conseil d'Administration souhaite rencontrer les parents. Une réunion d'information aura lieu mardi 5 mars à partir de 17.30.

12. Divers projets : Hjertesone, COOPE, nouveaux intervenants au sein du CESCE, ...

HJERTESONE :

Le projet « Hjertesone » est une coopération entre plusieurs instances, comme la municipalité d'Oslo, l'association pour la sécurité routière, l'association des parents et le lycée français.

- Les objectifs principaux de cette initiative sont :
 - de comprendre les défis posés pour garantir la sécurité de nos élèves aux abords de l'établissement,
 - de mettre en place des actions de sécurité routière au bénéfice des élèves,
 - de promouvoir auprès des parents, automobilistes, des réflexes de sécurité quand ils amènent enfants et/ou viennent les rechercher à l'école à Skovveien,
- Les acteurs ont collégialement établi un plan d'action basé sur l'enquête des parents et sur l'inspection des environs de l'école avec des élèves et parents.
- Traffiktur med elever le 30 NOVEMBRE 2024 (élèves du primaire et du secondaire avec employés municipaux)

Un parent évoque ce travail en partenariat qui est en cours. Au printemps, des résultats et préconisations devraient être actées.

Une aire de stationnement côté Skovveien devrait être créée mais le nombre de places ne permettra pas d'accueillir toutes les voitures.

- Communication le 19/01/2024 : de la part des représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole et au Conseil d'Etablissement :

Les résultats de l'enquête sur la circulation d'octobre 2023 montrent qu'environ 26 % des enfants ont été impliqués dans un accident ou un quasi-accident près de l'école.

71 % affirment que les parents qui déposent et récupèrent leurs enfants en voiture sont la principale raison de la forte circulation immédiatement autour de l'école.

Merci de contribuer à la sécurité de nos enfants et de faciliter et de respecter le travail des PAPs et des parents contributeurs en ne vous arrêtant pas pour déposer ou récupérer vos enfants le long de l'enceinte de l'école dans les rues Colbjørnsen et Oscars gate. Nous devrions tous être en mesure d'améliorer la sécurité routière en nous garant/arrêtant ailleurs.

Affaire suivie par :
Provisoire



Félicitation aux éco délégués (41) pour leur travail lors de la coop 24 qui s'est déroulée du 22 au 26 janvier 2024 à Oslo la semaine dernière.

Poursuite de l'aventure lors de la 2ème session en COOPE 24 mais cette fois ci à Copenhague du 15 au 19 avril.

Projet LFO et Europe (Erasmus).

Tous les frais sont pris en charge. Délégation de 12 éco délégués.

2 accompagnateurs M. CARDOT et Mme RODOT (+ EF2D Mme HOUSEAUX)

Critères de sélection

Ancienneté de l'engagement en tant qu'éco-délégué ;

Nombre de projets menés au LFO depuis le début de l'engagement de l'élève ; Qualité et intensité de l'engagement lors la rencontre COOPE d'Oslo (l'engagement en tant qu'éco-reporter étant un bonus) ;

Accueil d'éco-délégués lors de la COOPE d'Oslo. Nécessité de représenter toutes les commissions, néanmoins certaines élèves devront changer de commission à Copenhague.

Liste des éco délégués sélectionnés

- Libertalia Kronheim - Anna Walger - Ellinor Steinback - Eva Le Poas Zelenovic - Zacharie Simonnot - Elias Jumbert - Kenzi M'Hamdi - Elise Girault - Selma Hovdenak
- Jessica Kirby - Vida Sofia Henri Contreras - Yasmine Ajailia

Liste complémentaire en cas de désistement : Vadim Roi Walger - Louise Dubois - Naomi Fikru - Julia Wang Dalgard

Un formulaire d'inscription envoyé aux 12 éco-délégués retenus. Formulaire rendu obligatoirement avant mercredi 6 février.

En cas de désistement liste complémentaire !

Travaux menés : différentes commissions dont le travail sera poursuivi à Copenhague en avril 2024 !

Partenariat avec des lycées norvégiens. Au prochain conseil d'établissement, les éco-délégués viendront présenter leur charte.

Affaire suivie par :
Provisoire

Nouveaux intervenants pour le CESCE, la semaine prochaine

Intervention de la police du bydel de Grünerløkka, Avsnitt 1 for lokal forebygging.pour, Elisabeth, pour des interventions auprès de nos élèves sur les thématiques suivantes :

- Rus/Alcool
- Réseaux sociaux
- Communication entre fills/garçons

Avec un rappel du cadre légal, des responsabilités de chacun et des conséquences engendrées sur une situation donnée.

Interventions donc programmées pour les classes de :

- 2nde1/2nde2 le 06.03 à 13.30 • Terminale le 06.03 à 14.30

Durée d'intervention par groupe d'élèves : 1h

Des interventions auprès de nos classes de 4ème et 3ème ont également été évoquées => en attente du contact police Frogner qui doit nous joindre.

Affaire suivie par :
Provisoire

13. Questions diverses des parents d'élèves

- Qualité de l'enseignement au secondaire - inquiétude des parents quant aux pratiques de suivi alignées sur l'enseignement publique alors que les coûts d'écolage sont élevés et vont encore augmenter. Interrogation des parents sur le rapport qualité/prix.

- Commentaire de la proviseure sur les résultats obtenus au DNB suite à la demande des parents.

Madame la Provisoire s'inquiète et s'interroge sur la tenue de propos de la part de parents d'élèves particulièrement outranciers et disproportionnés à l'encontre de l'établissement et de ses professeurs :

« Le niveau socio-culturel et l'environnement extrêmement privilégié pour enseigner (petites classes) voudrait que l'on voit non pas des notes en ligne avec la moyenne nationale (nous somme en-dessous...) mais largement au-dessus (comme cela fut peut être le cas historiquement ?).

Beaucoup de parents, moi y compris, commencent à réaliser que la qualité de l'enseignement se dégrade et le niveau d'exigence pas assez haut (en moyenne, plusieurs professeurs se distinguent encore).

On peut pointer du doigt des professeurs incompetents mais c'est à l'école et son exécutif de corriger le tir si besoin. On a l'impression que nos enfants se font déclasser en Division 2 et qu'ils sont bien loin de la champions League à laquelle le LFO devrait au contraire aspirer pour eux et leur donner cette chance. Le LFO a-t-il cette ambition ? »

La proviseure explique les règles qui encadrent la pratique professionnelle et les outils d'un chef d'établissement.

Concernant les absences d'enseignants, il n'y a pas plus d'absences cette année que l'an dernier. L'analyse effectuée sur les chiffres des 7 dernières années montre une stabilité des absences. Lorsqu'elles touchent les matières à fort impact horaire et/ou les matières piliers, le ressenti négatif est évidemment instantané de la part des parents d'élèves. Ceci est compréhensible évidemment mais l'établissement met tout en œuvre pour pallier ces discontinuités.

Retour sur les chiffres _ quelle valeur ?

Affaire suivie par :
Provisseure

COMPARATIF RESULTATS EFE ET OSLO POUR LE DNB 2023

EFE		OSLO		ECART
EPREUVES PONCTUELLES				
MATHS	13,1	MATHS	14	0,9
SCIENCES	13,3	SCIENCES	15,6	2,3
Français	10,8	Français	10,1	-0,7
HG	12,04	HG	10,3	-1,74

- Mise en conformité du règlement intérieur, notamment à la partie relative au conseil de discipline, avec la législation norvégienne

Madame la Provisseure ne comprend pas bien la remarque et demande davantage d'explications. Un parent s'exprime sur le fait que la forme du conseil de discipline n'est peut-être pas compatible avec le chapitre 9.A. La proviseure précise que le Conseil de discipline a pour but de permettre à l'élève de réfléchir à son erreur, c'est une procédure éducative.

Sur la qualitatif, on est dans le prisme norvégien. Ce fonctionnement français n'a pas vocation à être transformé. Les parents et l'école vont prendre un avis juridique.

Pour information :

- **L'école française** bénéficie de 2 accords bilatéraux de 2002 et de 2028 qui ont permis sa création et encadrent ses pratiques:
« *The French school in Oslo has been approved by the Norwegian authorities in accordance with the Education Act of 17 July 1998 no. 61 § 2-12. Such approval is a prerequisite for operating grants to the school.* »
- **En Norvège**, les exclusions peuvent être prises par le chef d'établissement pour les exclusions temporaires.
Pour une exclusion définitive, il y a ce que l'on appelle un conseil " régional" Fylkeskommunen
L'article 9 A-11 de la loi sur l'éducation prévoit des règles détaillées en matière d'expulsion.

Affaire suivie par :
Provisure

• Cours non assurés, demande de réduction du volume et de remplacement systématique des absences prévues

Madame la proviseure évoque quelques chiffres ! Analyse réalisée sur les 7 années écoulées en matière d'absentéisme sur toutes les catégories de personnel. Les chiffres sont stables et réguliers. L'année 2022-2023 n'a pas dérogé à ce constant si ce n'est que nous avons eu des absences longues sur quelques enseignants (légitimes) que nous avons eu du mal à remplacer (Lettres, maths). Cette année 2023-2024, le nombre des absences est inférieur et notre capacité à remplacer plus systématique.

Notre action diverge des process dans les établissements publics :

- ➔ Souvent, et plus particulièrement au LYCEE, les enseignants absents transmettent des documents de travail pour compenser leurs absences médicales ou de formation.
- ➔ Notre stratégie de remplacement :
 - Utilisation de Program cours – RCD CNED - en collège
 - Cours assurés par la Vie Scolaire lorsque les professeurs communiquent leurs exercices
 - Prise en charge des services Bien Être pour des actions CESCE
 - Devoirs sur table
 - Embauche de professeurs (Mme Barge sur l'absence de Mme Rusten) (M. Magagnin lors de l'absence de la professeure de maths...)
- ➔ Problématique créée aussi par le foisonnement des activités proposées aux élèves _ problématique évoquée lors du précédent CE exceptionnel.

La proviseure souligne le fait que la direction a conscience des discontinuités mais travaille à les compenser.
Elle souligne le fait qu'il n'y a aucune volonté de ne pas remplacer pour réaliser des économies.

• Retour du redoublement dans l'Education Nationale française, compatibilité avec la réglementation norvégienne

- Spécificité de notre système scolaire conventionné
- Expérimentation actuelle du système norvégien pour un redoublement en fin de cycle du collège.
- Nouvelle directive : **FICHE SUPPORT EN CAS DE REDOUBLEMENT EXCEPTIONNEL de la 6ème à la 1re**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h44.

Signature du secrétaire de séance

